

Écho de Lherm

bulletin municipal



Juillet 2011

51



LHERM AU "TOUT NUMÉRIQUE"



LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONS



LE NOUVEAU CIMETIÈRE

Ont es aquo ?

Dans le numéro précédent on vous proposait de lever la têtepour apercevoir, non loin de la poste et de la boîte aux lettres revenue, cette belle cheminée crénelée d'une maison construite en 1858. Le pas de porte de cette demeure en témoigne.



Continuons à découvrir ou redécouvrir les petites « curiosités » du centre de notre sympathique village.

Pascal Pujol

INDICE :
EST-CE UNE DES FLEURS
DU TEMPS ?
NON, MAIS ON N'EN EST PAS
LOIN.....



Sommaire

- 4 Budget
- 6 Conseil municipal des jeunes
- 8 Action Sociale
- 9 SIAS
- 10 Lherm bientôt tout numérique
- 12 STOP au désherbage chimique
- 14 Réalisations :
STEP et cimetière
- 15 Vie des associations
- 23 Un passionné nous raconte

Rappel de civisme

Afin de préserver le cadre de vie de notre commune et de ses habitants, nous nous permettons de rappeler quelques règles indispensables.



HEURES AUTORISÉES pour utiliser les engins de chantier et les outils de jardinage (arrêté préfectoral du 23/07/1996) :

- Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et jours fériés :
de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h
- Les jours ouvrables :
de 8h30 à 12 h et de 14h30 à 19 h



Veillez à ne pas laisser divaguer et aboyer les chiens. Pour les chevaux, veillez à ce qu'ils soient bien clôturés, afin de ne pas les retrouver sur les voies de circulation (arrêté n° 27/2007)



La circulation des véhicules à moteur est interdite sur l'ensemble des chemins forestiers du Bois des Escoumes (arrêtés n° 17/2007)



Les feux occasionnés par des particuliers sont réglementés :

Les brûlages de déchets ménagers sont interdits (palettes, plastique, câble électrique, polystyrène,...) Le brûlage des déchets verts est toléré s'il est effectué dans une zone non urbanisée et à la seule condition que la fumée émise ne trouble pas le voisinage ou l'usage des voies (arrêté n° 05/2008) Toute infraction est passible d'une sanction pénale



Veiller à ce que le numéro de votre habitation soit lisible de la rue et votre boîte à lettres facile d'accès.

Lhermoises, Lhermois,

Nous sommes parvenus à la moitié du mandat que vous nous avez confié en mars 2008. Votre Conseil Municipal a voté à l'unanimité les Comptes Administratifs 2010 et les budgets de la commune et de l'Assainissement 2011.

Dans un contexte d'augmentation généralisée des charges contraintes des ménages (loyers, énergie, alimentation, ...) il a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

Dans le même souci de préserver vos revenus, la Communauté de Communes du Savès a décidé de conserver les mêmes taux pour la taxe d'habitation 2011 qu'elle encaisse pour la première fois à la place du Conseil Général ainsi que ceux du Foncier Non Bâti venant du Conseil Général et du Conseil Régional. La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) verra pour la 6^{ème} année consécutive son taux inchangé.

Pour résumer, en 2011 aucun des taux d'imposition qui dépendent de vos élus Communaux ne vont augmenter.

Avec l'extension des vestiaires du foot, la rénovation de la Maison des Associations et de la Salle des Fêtes seront les principaux travaux engagés cette année sur les bâtiments.

La sécurité sur les voies communales sera notre préoccupation principale avec de nombreux petits aménagements prévus qui vous ont été présentés lors de la réunion « Lherm village à 30 ».

Dans un contexte économique et budgétaire difficile nous allons poursuivre la préservation et l'amélioration des équipements et du patrimoine communal.

Plus que jamais votre Conseil Municipal mesure la nécessité de renforcer et d'étendre les liens sociaux à l'intérieur de la Communauté Villageoise.

Les actions qu'il mène à travers le CCAS, en partenariat avec les associations visent à lutter contre l'isolement et le repli sur soi.

Les relations de bon voisinage entre les habitants contribuent aussi à préserver la convivialité nécessaire à la vie en commun.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Le Maire
Jean AYÇAGUER



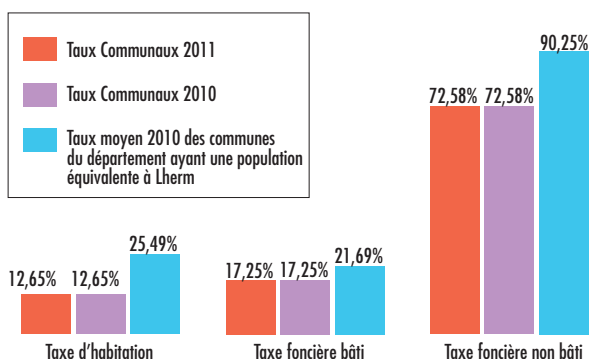
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET COMMUNAL 2010

	DÉPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	1 860 733,26 €	2 436 061,02 €
Résultat de Fonctionnement	Excédent	+ 575 327,76 €
Section d'Investissement	1 132 918,56 €	915 398,60 €
Restes à Réaliser	208 750,00 €	25 000,00 €
Résultat d'Investissement	Déficit	- 401 269,96 €
Balance Globale	Excédent	+ 174 057,80 €

BUDGET COMMUNAL 2011

Le Budget Communal 2011 a été réalisé alors que subsistaient de nombreuses incertitudes, son vote ayant été reporté d'un mois à la demande du Trésor Public.

Les recettes venant de l'Etat sont en légère augmentation grâce à la mise en place d'un nouveau calcul de la péréquation entre les communes. D'autre part, le travail de la Commission des Impôts Locaux a permis une amélioration des produits des taxes ménages. Après en avoir débattu, votre Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. De son côté, la Communauté de Communes du Savès a décidé de maintenir le taux de la TEOM et de la fiscalité, transférée par la loi, encaissée au préalable par le Conseil Général et le Conseil Régional.



COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET ASSAINISSEMENT 2010

Les comptes administratifs de la commune et de l'assainissement ont été adoptés à l'unanimité, par le Conseil Municipal. Grâce à une meilleure maîtrise des achats, les dépenses de fonctionnement du Budget Communal ont baissé de plus de 1 % et celle de l'Assainissement de plus de 6 %. Les recettes des deux comptes administratifs ayant progressé, nous avons pu dégager des excédents de fonctionnement qui nous permettront de poursuivre les investissements en 2011. Toutefois en 2011, les dépenses de fonctionnement en particulier en Assainissement progresseront avec la montée en charge de la nouvelle station.

	DÉPENSES	RECETTES
Section de Fonctionnement	285 910,82 €	434 753,31 €
Résultat de Fonctionnement	Excédent	+ 148 842,49 €
Section d'Investissement	639 326,99 €	450 132,01 €
Restes à Réaliser	0	120 000,00 €
Résultat d'Investissement	Excédent	- 69 194,98 €
Balance Globale	Excédent	+ 79 647,51 €

Les tarifs de l'Eau et de l'Assainissement à LHERM

Les tarifs de l'Assainissement Communal sont inchangés : 56 € pour la taxe fixe et 0,77 € pour le m³ d'eau usée.

Les tarifs de Lherm sont inférieurs à la moyenne des tarifs sur le périmètre de l'Agence de Bassin Adour-Garonne.

L'année 2011 sera la dernière année qui verra une augmentation significative du prix de l'eau.

Elle est rendue nécessaire par les deux très grands équipements prévus par le SIECT et dont les travaux débiteront en 2011. L'extension et la modernisation de l'Usine d'Eau de Lherm pour 11,5 millions d'euros et le château d'eau de St-Lys pour 4 millions d'euros.

Le m³ d'eau va passer de 0,90 € à 0,99 € et la redevance fixe de 55,64 € à 56,75 €.

Les tarifs sont toujours inférieurs à la moyenne du tarif pratiqué sur l'Agence.

BUDGET COMMUNAL 2011

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

3 %	Achat terrains
11 %	Travaux 2 ^{ème} cimetière et stade, bâche incendie, cour du groupe scolaire
2 %	Etudes implantation Zone d'activités
5 %	Matériels & mobiliers
31 %	Divers travaux de bâtiments
19 %	Travaux Pool Routier (part communale)
15 %	Remboursement d'emprunts
14 %	Solde d'exécution d'investissement reporté

RECETTES

5 %	Produits de cessions
1 %	Amortissements
26 %	Affectation d'une partie du résultat de fonctionnement
38 %	Emprunts
11 %	Subventions d'investissements
7 %	Dotations, fonds divers, réserves
12 %	Virement de la section de fonctionnement

Total dépenses : 1 513 894,96 € Total recettes : 1 513 894,96 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

1 %	Dotation aux amortissements
8 %	Virement à la section d'investissement
6 %	Charges financières
12 %	Autres charges de gestion courante
2 %	Atténuations de produits
43 %	Charges de personnel
28 %	Charges à caractère général

RECETTES

8 %	Résultat reporté
3 %	Travaux en régie
1 %	Produits exceptionnels
7 %	Atténuations de charges
1 %	Autres produits de gestion courante
39 %	Dotations et participations
35 %	Impôts et taxes
6 %	Produits des services

Total dépenses : 2 277 460,80 € Total recettes : 2 277 460,80 €

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR L'EXERCICE 2011

• Etudes implantation future zone d'activités	27 000 €
• Achat de logiciels	5 100 €
• Achat de terrains	45 000 €
• Achat tondeuse	24 000 €
• Outillage voirie	15 000 €
• Copieur Mairie, matériel « Maison des Associations	8 000 €
• Mobilier cantine, G.Scolaire, Mairie	30 000 €
• Travaux chauffage Groupe Scolaire	1 200 €
• Changement huisseries Groupe Scolaire	30 000 €
• Travaux Salle des Fêtes	170 000 €
• Aménagement « Maison des Associations »	150 000 €
• Travaux vestiaires de Football	50 000 €
• Travaux en Régie	60 000 €
• Aménagement 2 ^{ème} cimetière (solde)	100 000 €
• Travaux stade	35 000 €
• Bâche incendie	10 000 €
• Aménagement cour Groupe Scolaire	20 000 €
• Travaux pool routier (part communale)	285 075 €

Total des immobilisations prévues pour l'année 2011 : 1 065 375 €

BUDGET CCAS 2011 : 17 085 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2011*

• Ainsi Danse	400,00 €
• Anciens Combattants	400,00 €
• Apéco	100,00 €
• Budo Club Lhermois	100,00 €
• Chasse	400,00 €
• Classes Vertes/Rousses	9 000,00 €
• Club de Rugby	500,00 €
• Comité des Fêtes	13 000,00 €
• Euro Lherm Jumelage	1 000,00 €
• Football	7 000,00 €
• Groupe Vocal Lhermois	1 000,00 €
• Guide de France	100,00 €
• Guidon Lhermois	500,00 €
• Judo Club Lhermois	3 100,00 €
• Association Sportive du Collège	300,00 €
• MJC Horizon Culturel	14 000,00 €
• MJC – Centre de Loisirs	20 000,00 € (*)
• Pêche	400,00 €
• Pétanque	1 000,00 €
• Savès Patrimoine	200,00 €
• Souvenir Français	100,00 €
• Tennis	2 500,00 €
• Troisième Age	500,00 €
• Los Diablos	400,00 €
• Waralherm	100,00 €
• La Foulée Lhermoise	200,00 €

(*) : Transféré du budget du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Le goûter intergénérationnel



Le 11 mars 2011, pendant les vacances d'hiver, a eu lieu le 2^{ème} goûter intergénérationnel. Les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et la commission Action Sociale ont organisé l'après-midi autour de jeux. Ce fut l'occasion pour tous d'exercer leur talent de dessinateur, le premier jeu étant « dessinez, c'est gagné ! ».

Conclusion : égalité entre les « Tartanpions » et les « Pinocchios » ! Le « téléphone arabe » fut le deuxième jeu proposé. Nous avons tous bien ri.



Carnaval

Les P'tits Démocrates ont cette année encore participé au carnaval. La vente de confettis a permis de récolter 190 € pour l'association « Les Amis de Fambine ».



Rencontres intergénérationnelles

Le 8 juin 2011, 3 jeunes conseillers municipaux ont reçu la visite de M. Louis Bonzom à la mairie, venu pour leur parler de son rôle de garde suisse et de carillonneur de Lherm. Ils vous racontent.

- Né le 31 janvier 1921 à Lherm, à côté du château de Sardélis, dans une ferme sans eau courante ni électricité, aîné d'un frère et d'une sœur, M. Bonzom est fils d'éleveurs. Il obtient son certificat d'études en 1933, diplôme qui lui a été remis dans l'actuelle salle du Conseil Municipal, qui était autrefois l'ancienne école.
- A 13 ans, à l'occasion de la rénovation de la façade de la ferme de ses parents, il rencontre le maçon, Marcel Touzan. Celui-ci le prend pour manœuvre.
- A la guerre de 1939, le patron parti, M. Bonzom reprend l'affaire et devient artisan-maçon.
- Il se marie le 17 juillet 1945 avec une lhermoise, Marie-Jeanne Pouytes. Pendant 20 ans, ils habitent la même maison à la Barrère. En 1965, ils déménagent avenue de Toulouse.
- M. Bonzom devient sacristain vers 1960. Son rôle à l'église consiste à accompagner le curé pendant la messe : préparation des habits sacerdotaux et du tour d'autel (rouge, violet, blanc, vert ou noir selon les cérémonies). A cette époque, la messe était dite en latin.



M. Bonzom revêtu de son habit (avec la hallebarde, la canne, l'épée, le bicorne de Napoléon, le baudrier).



M. Bonzom sonnait les cloches : « Il n'y en avait que quatre, et du coup, il fallait marier leurs sons entre elles ».

- Il s'occupe également de tourner la grosse cloche (suspendue à un joug, pivotante) jusqu'au moment où elle s'est fendue suite à un gros orage.
- La carillonneuse, Maria Lascours, lui a cédé sa place après être devenue aveugle. C'est avec beaucoup d'émotion qu'elle lui a remis la grosse clé du clocher en lui disant : « Louis, je ne vous souhaite qu'une chose, c'est de sonner autant de temps que moi ! », soit 50 ans ! M. Bonzom a sonné les cloches jusqu'à l'arrivée du carillon électrique.
- Grâce à la visite de l'Evêque lors de la cérémonie de Confirmation, M. Bonzom a revêtu pour la première fois le costume de Garde Suisse, datant de 1840. L'Evêque dit : « Il n'y a qu'à la cathédrale Saint Etienne et à Lherm que je suis reçu par un Garde Suisse ! ». Le Garde Suisse permet de faire régner l'ordre dans l'église (pas de bavardages, ...).

Encore aujourd'hui, M. Bonzom remet l'habit de Garde Suisse à l'occasion de certaines cérémonies, et notamment à Saint-Lys.

Flore, Sylvain et Mathias remercient M. Bonzom de leur avoir fait partager un petit bout de son histoire.



Commission Action Sociale et emploi

► La commune a signé une convention de partenariat avec la Banque Alimentaire de Toulouse.

Ce partenariat nous permet de répondre aux besoins des personnes qui sont adressées au CCAS par les assistantes sociales intervenant sur la commune.

En fournissant à ces personnes en situation difficile et précaire des denrées alimentaires, nous leur permettons de mieux faire face à leurs dépenses afférentes au logement pour ne pas se retrouver dans des situations de surendettement et d'exclusion.

La Banque Alimentaire de Toulouse est une association fonctionnant essentiellement avec des bénévoles; elle collecte des denrées alimentaires auprès des entreprises de l'industrie agro-alimentaire, dans la grande distribution, elle perçoit des produits de l'Union Européenne et organise une collecte annuelle au mois de novembre auprès du grand public. Elle est engagée dans les démarches de respect des normes d'hygiène et de sécurité alimentaire pour garantir la qualité des produits qu'elle distribue à ses partenaires. En plus de cette aide alimentaire, l'association propose des ateliers cuisine et des actions de formation à l'équilibre nutritionnel que le CCAS tentera de mettre en place sur la commune.

Les bénéficiaires de l'aide sont sollicités pour participer à la collecte nationale du mois de novembre et au stockage des produits collectés. A cette occasion, tous les bénévoles sont les bienvenus et peuvent se manifester auprès de Mme HERNANDEZ à la mairie pour avoir plus d'informations.

► Les ateliers mémoire qui sont animés par Marie-Thérèse PUGINIER du centre hospitalier de Muret ont eu un vif succès.



Nous remercions tous les participants pour leur bonne humeur et nous espérons les retrouver en septembre pour de nouveaux jeux de réflexion.

De nouvelles rencontres intergénérationnelles seront proposées pour renouveler les échanges entre le Conseil Municipal des Jeunes et nos aînés.

LES PROJETS POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE À DESTINATION DES PERSONNES DE PLUS DE 65 ANS :

► Un cycle d'ateliers « bien vieillir »

comprenant sept séances sur l'alimentation, le sommeil, l'ostéoporose, l'éveil des sens, l'équilibre, la consommation de produits médicamenteux, la dentition. Les informations dispensées dans ces réunions par un animateur formé et certifié et par des professionnels de la santé vous sensibiliseront aux éléments clés du bien vieillir et vous permettront de mieux gérer votre santé au quotidien.



► Des ateliers équilibre avec des séances de gymnastique

adaptée permettant d'améliorer la condition physique, de développer et d'entretenir l'équilibre, de reprendre confiance en soi.



Pour tous ces ateliers, un nombre minimum de 14 participants est demandé. Le CCAS adressera un courrier d'information sur les conditions d'inscription et de réalisation.

Atelier Informatique et emploi

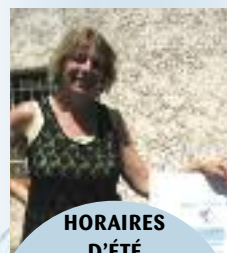
Cet été, l'atelier Informatique et Emploi sera ouvert à des horaires adaptés

Ateliers informatiques

Profitez de cet été pour apprendre à utiliser un ordinateur et faire vos premiers pas sur l'Internet ou le traitement de texte !

Atelier emploi

Venez consulter les offres d'emploi, (re)faire votre CV ou chercher des informations sur les formations ou les métiers pour bien démarrer la rentrée 2012 !



Venez nous voir sans rendez-vous dans la petite salle sur le parking de la mairie.

HORAIRES

Mardi et Jeudi de 9h à 12h et 14h à 17h

Mercredi de 14h à 18h

L'atelier sera fermé les lundis et les vendredis.

HORAIRES D'ÉTÉ
commencent
le vendredi 1^{er} juillet
jusqu'au vendredi
2 septembre
inclus

Le SIAS

Le SIAS, Syndicat Intercommunal d'Action Sociale, est une collectivité territoriale créée en 1981 qui regroupe 20 communes. Il a pour vocation la mise en place de services permettant le maintien à domicile des personnes âgées, et/ou handicapées, ou toute autre personne en sortie d'hospitalisation ou en maladie ponctuelle invalidante (aide à domicile pour ménage, aide aux courses, à l'habillage, ...).



Maquette du nouveau siège social du SIAS, situé route d'Ox à Seysses, qui ouvrira au cours de l'été 2011.

Le SIAS intervient sur les communes de Beaumont sur Lèze, Eaunes, Frouzins, Labarthe sur Lèze, Labastidette, Lagardelle sur Lèze, Lamasquère, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Lherm, Pins Justaret, Pinsaguel, Roques-sur-Garonne, Roquette, Saint-Clar-de-Rivière, Saint-Hilaire, Saubens, Seysses, Villate, Villeneuve-Tolosane.

En tant que service public, le SIAS est conventionné par les organismes sociaux (la CPAM de Toulouse, le Conseil Général et les caisses de retraite) et contribue largement au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. La zone d'intervention du SIAS s'agrandit et confirme le travail de partenariat développé depuis quelques années avec le SSIAD de Beaumont-sur-Lèze (Service de Soins Infirmiers à Domicile).

Des services reconnus

Destiné aux personnes âgées, et/ou handicapées, ou toute autre personne en sortie d'hospitalisation ou en maladie ponctuelle invalidante, le SIAS fait beaucoup parler de lui ces derniers temps.

En octobre un article de la Dépêche du Midi vantait les innovations gustatives de son service de portage de repas. Ouvert 7/7 jours, ce service propose un choix de repas complets comprenant différents régimes alimentaires, tous élaborés par une diététicienne.

Depuis, les regards se tournent sur l'avancée des travaux du nouveau siège social, situé sur la commune de Seysses.

Avec 600 m² de bâtiment, c'est une structure résolument contemporaine qui ouvrira ses portes en septembre 2011 pour accueillir plus de 115 agents et 600 bénéficiaires (à l'heure actuelle).

Enfin, le 6 octobre dernier, le SIAS a gagné la reconnaissance de ses pairs en terminant dans les quatre finalistes du Prix Sandrine Riaudo, organisé par la CPAM de Toulouse. Destiné à encourager les associations innovant dans le soutien des personnes en situation de handicap, ce prix distingue le SIAS parmi 25 associations en lice, locales et nationales.

Cette place honorable vient souligner les valeurs d'entraide et de solidarité véhiculées par le syndicat et confirme son engagement social. Un engagement qui tend à se développer grâce à plusieurs projets en étude, et qui peut désormais compter sur le soutien de Beaumont-sur-Lèze en tant que pilier actif.

N'hésitez pas à contacter le SIAS pour tout renseignement supplémentaire.



Syndicat Intercommunal d'Action Sociale
8 rue du Général de Gaulle - 31600 SEYSSES

Tél : 05 61 56 78 40

Fax : 05 61 56 78 40

Email : contact@sias-services.fr

www.sias-services.fr



Le département de la Haute-Garonne passera dans quelques mois à la télé tout numérique : plus de chaînes et une meilleure qualité d'image et de son. Encore faut-il s'y préparer ! L'ensemble de la région Midi-Pyrénées passera à la télé numérique **le 8 novembre 2011**



La télé « tout numérique », qu'est-ce que c'est ?

Le passage à la télé tout numérique, c'est l'arrêt définitif de la diffusion analogique des principales chaînes nationales (TF1, France 2, France 3, Canal +, France 5/Arte et M6), et son remplacement par la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Ce passage à la télé tout numérique permettra aux téléspectateurs de bénéficier d'un plus grand nombre de chaînes (jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites et éventuellement des chaînes locales par région (Télé Toulouse TLT) avec une meilleure qualité d'image et de son.

Qui est concerné ?

Le passage à la télé tout numérique concerne les foyers qui reçoivent au maximum cinq chaînes nationales, et seulement ces chaînes, par une antenne râteau ou une antenne intérieure. Pour continuer à recevoir la télévision après le passage au tout numérique, ces foyers doivent équiper chacun de leurs postes recevant la télévision analogique d'un adaptateur TNT ou acquérir une télévision

avec un récepteur TNT intégré. Ils peuvent aussi choisir un autre mode de réception de la télévision numérique : le satellite ou l'ADSL. Les foyers qui reçoivent déjà les chaînes de la TNT par une antenne râteau, une parabole ou une box ADSL ne sont pas concernés : ils sont déjà passés au numérique.

Que va-t-il se passer ?

Signal analogique et signal numérique cohabiteront jusqu'au 7 novembre prochain. Dans la nuit du 7 novembre 2011 au 8 novembre 2011, le signal analogique sera définitivement arrêté. Au moment de l'extinction du signal analogique, les émetteurs numériques seront également éteints le temps d'effectuer les interventions nécessaires puis rallumés progressivement à partir du matin du 8 novembre 2011.

Lors de ce passage certaines fréquences des chaînes numériques changeront. C'est pourquoi, tous les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau ou intérieure, y compris s'ils la reçoivent depuis longtemps, devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant le TNT.

LE SAVIEZ-VOUS?

Au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs recevant la TNT par une antenne râteau ou intérieure devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste relié à l'antenne râteau ou intérieure après le passage.

Existe-t-il des aides ?

Une aide financière peut être accordée aux foyers recevant aujourd'hui exclusivement 5 chaînes par une antenne râteau ou intérieure, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement. D'un montant de 25 € ou de 120 € maximum, elle est accordée sous certaines conditions de ressources. Il existe également une aide pour les foyers qui résident dans une zone non couverte par la TNT, d'un montant de 250 €, attribuée sans condition de ressources. Une assistance technique est également prévue pour accompagner les foyers vulnérables face aux changements technologiques (personnes de plus de 70 ans et/ou souffrant d'un handicap supérieur ou égal à 80 %). Elle consiste en une intervention gratuite à domicile, sur rendez-vous, pour le branchement de l'adaptateur et le réglage des chaînes.

 **Pour bénéficier d'une de ces aides ou connaître précisément leurs conditions d'attribution, contactez le 0970 818 818.**

Où se renseigner ?

Adressez-vous prioritairement aux professionnels (antennistes et revendeurs) qui se sont engagés à guider les téléspectateurs et à leur proposer des prestations de qualité au prix du marché, en signant la charte de confiance « tous au numérique ». Ils sont reconnaissables grâce au logo « Professionnel agréé tous au numérique ».

Pour obtenir leurs coordonnées :

www.tousaunumerique.fr ou composez le 0970 818 818.

Méfiez-vous du démarchage à domicile.

Des revendeurs peu scrupuleux peuvent essayer de vous vendre du matériel inutile ou à un prix excessif.



Les aides financières

Afin de permettre à tous d'accéder à la télé tout numérique, l'Etat a prévu une aide financière pour les foyers les plus démunis qui dépendent d'une antenne râteau ou d'une antenne intérieure et reçoivent actuellement au maximum les 5 chaînes (TF1, France 2, France 3, France 5/Arte et M6) et éventuellement une chaîne locale.

Si vous résidez dans une zone couverte par la TNT (zone dans laquelle le téléspectateur peut recevoir les chaînes de la TNT avec une antenne râteau), vous pouvez bénéficier :

- d'une aide de 25 euros maximum pour l'acquisition d'un adaptateur TNT, d'un téléviseur TNT intégrée, ou pour un abonnement au câble, au satellite ou à l'ADSL.
 - d'une aide de 120 euros maximum pour l'adaptation, la réorientation ou le remplacement d'une antenne râteau.
- Ces deux aides sont réservées aux foyers exonérés de redevance audiovisuelle et remplissant les conditions de ressources.

ATTENTION :

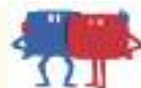
ces aides ne concernent que la résidence principale.

Les personnes pouvant bénéficier d'une aide doivent garder leur ticket d'achat car le remboursement se fera sur facture.

Les dossiers de demande d'aide sont disponibles sur demande auprès du centre d'appel, ou en téléchargement sur internet : **www.tousaunumerique.fr**

ATTENTION ! La période d'éligibilité de ces aides court au maximum jusqu'à 6 mois après la date de passage au tout numérique. Les personnes éligibles doivent donc acheter leur matériel et retourner leur dossier au plus tard six mois après l'arrêt du signal analogique.

Par solidarité, aidez vos proches et voisins !



Nul doute que ce changement de technologie va semer la confusion chez les personnes âgées ou fragiles. Un appel à la vigilance est adressé particulièrement aux personnes âgées à qui des arnaqueurs proposent de vendre du matériel censé améliorer la réception de la TNT à des prix exorbitants.





Stop au désherbage chimique !

La qualité de l'eau est l'affaire de tous.

En voulant combattre les "mauvaises herbes", nous risquons de créer des problèmes aux conséquences lourdes, notamment sur notre santé ! Apprenons à ne désherber que lorsque c'est nécessaire, en évitant l'usage des pesticides.

Pollution de l'eau

Les désherbants appliqués sur les surfaces imperméables (trottoirs, cour en enrobé, ...), les allées en pente, les regards d'eau pluviale et surtout les fossés polluent l'eau d'une manière rapide, forte et durable.

Les jardiniers sont responsables de près de la moitié des pesticides retrouvés dans les rivières où est puisée l'eau de nos robinets. Cette eau est ensuite traitée contre les pesticides, traitement qui coûte cher.



Il faut savoir par exemple qu'un gramme de ces produits, soit 3 millilitres de désherbants, pollue 10 kilomètres de fossé ou cours d'eau !

Érosion

La terre désherbée chimiquement et laissée nue est plus fragile, se tasse et s'asphyxie. Les racines meurent et les plantes souffrent. Les traitements du sol tuent les microorganismes et les vers de terre qui aèrent le sol et aident les plantes. Dans le cas des fossés, le talus finit par s'éroder sous l'action des précipitations et du ruissellement de l'eau à l'occasion des pluies, mettant à nu les fondations des murs et clôtures. Petit à petit le fossé se comble. Par ailleurs, l'aspect esthétique d'un fossé ainsi désherbé est plutôt disgracieux et discutable.



Fuite en avant

Le désherbage chimique sélectionne des plantes de plus en plus résistantes aux herbicides, demandant des quantités de plus en plus grandes de produit.

Maladies

Les pesticides autorisés dans les jardins sont nocifs pour la santé. L'utilisation de pesticides peut entraîner des intoxications, des troubles endocriniens et de la reproduction et des cancers.

Multiplication des industries et déchets toxiques

Plus on emploie de pesticides, plus on favorise la production et le transport de matières dangereuses. De plus, les résidus de pesticides sont des déchets dangereux et coûteux à retraiter.

Ce n'est que par une participation active de tous dans l'amélioration des pratiques de désherbage que nous pourrions bénéficier d'une eau de qualité.

La qualité de l'eau est donc l'affaire de tous !

Le Round Up de Monsanto condamné.



La cour d'appel de Lyon a confirmé en octobre 2009 la condamnation en première instance de la firme d'agrochimie Monsanto pour publicité mensongère à propos de son désherbant, le Round Up. La firme américaine comparait pour une campagne publicitaire en faveur du Round Up diffusée dans les années 2000. La publicité en question présentait l'herbicide comme « biodégradable », « laissant le sol propre » et « respectant l'environnement ». Or le glyphosate, principe actif du Round Up, a été classé en 1991 "dangereux pour l'environnement", notamment aquatique, par les autorités européennes. Le tribunal correctionnel de Lyon avait été saisi en 2001 à la suite d'un rapport de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) et d'une plainte des associations Eau et rivières de Bretagne et UFC-Que choisir, parties civiles dans ce procès.



QUELQUES CONSEILS D'ENTRETIEN

Ne traitez pas à proximité de l'eau
Agriculteurs, collectivités, entrepreneurs, particuliers, tous les utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés.

La suppression des "mauvaises herbes" peut se faire avec d'autres moyens que l'utilisation des pesticides.

Faut-il vraiment désherber ?

Avant de chercher avec quelles techniques désherber, la question à se poser est :

"Faut-il vraiment désherber ?"

La présence de végétation spontanée ne signifie pas obligatoirement abandon et saleté.

Ne pas traiter dans les zones à risque. Connaissant les risques, **le traitement chimique des zones sensibles** (fossés, cours d'eau, grille d'évacuation, avaloirs, puits...) est à **proscrire** absolument.

Ne pas se laisser dépasser

Ne pas laisser les herbes envahissantes se mettre à fleur et à graines.



Entretenir les fossés

Si un fossé est désherbé chimiquement pendant longtemps, il se peut que des plantes indésirables profitent de la place libre pour s'installer massivement...

Dans ce cas, il est souhaitable d'ensemencer le fossé en graminées prairiales (fétuque des prés, pâturin des prés...) pour occuper la place avant qu'elle ne soit prise par les plantes résistantes.

Utilisez des plantes couvre-sol (consoude rampante, symphytum ibericum, petite pervenche...) si votre fossé est en pente douce.

Mieux qu'un paillage, ces plantes occupent le terrain au détriment des herbes indésirables. Et en plus, elles sont belles !

Les fossés situés le long des routes peuvent être fauchés régulièrement avec une faucille ou une débroussailluse. Pour les fossés le long d'un talus entre deux champs, une coupe tous les deux ans suffit pour limiter l'installation de ligneux tels les ronces.

Des solutions simples

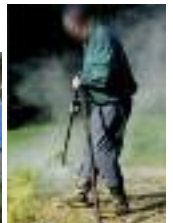
Pour les petites surfaces, des solutions simples et faciles peuvent être mises en œuvre :

1- Désherbage manuel, à la binette ou au sarcloir.



2- Désherbage au chalumeau de soudeur ou au désherbeur thermique

Inutile de brûler complètement les plantes : si l'empreinte du doigt reste sur la feuille, le choc thermique a été efficace. Ce traitement reste efficace quel que soit le temps, sous la pluie ou par temps sec.



3- Désherbage à l'eau bouillante,

pour brûler les plantes poussant entre les joints des dalles ou des pavés. Pour de plus grandes surfaces, ou au pied de murs.



4- Semer une jachère fleurie

Dans les zones que l'on ne souhaite pas entretenir, la mise en place de semence de jachères fleuries est une solution très simple et fort esthétique. Le semis dès le début du printemps permet une floraison jusqu'en automne. C'est aussi une façon d'embellir les jardins tout en favorisant les insectes pollinisateurs. Ces mélanges peuvent se trouver pour les particuliers en jardinerie ou dans les coopératives agricoles. La commune va progressivement procéder à la transformation des terrains communaux en prairies fleuries.



Portes ouvertes à la **STEP 4000 E.H.**

La nouvelle station d'épuration de la commune de Lherm est en fonctionnement depuis juillet 2010. Ce nouvel équipement traitera, à terme, les eaux usées de 4 000 E.H. (équivalent habitant). Les choix techniques et esthétiques ont abouti à la livraison d'un équipement performant et bien intégré dans le paysage.

Cette installation est régulièrement visitée par des techniciens, des exploitants de stations et des élus de communes environnantes, très intéressés par le principe du séchage solaire des boues.

Devant cette curiosité et à la demande de plusieurs habitants de la commune, la station a ouvert ses portes le 19 mars 2011.

Tous les postes de traitement des filières eaux et boues ont été présentés.

Les Lhermoises et Lhermois présents ont eu l'occasion de voir le « produit final » issu du séchage solaire des boues et de constater la qualité de l'eau rejetée dans le ruisseau Tort. Les visiteurs ont également été impressionnés par la qualité de la réalisation mais également par la quasi absence de nuisances sonores ou olfactives.

Frédéric Pasion



🕒 Visite au cœur de la STEP, dans le sécheur solaire, avec la manœuvre, le robot d'étalement des boues.

Pour plus d'informations images et vidéos, nous vous donnons rendez-vous sur le site internet de la mairie :

www.mairie-lherm.fr/vivre-a-lherm/environnement-cadre-de-vie/, rubrique station d'épuration (en bas de page).



🕒 Début de la visite, sur le premier poste de traitement, à l'arrivée des effluents.

Il est possible de mettre en place une nouvelle journée portes ouvertes, pour cela merci de contacter Mme BOYE au secrétariat de mairie au 05.61.56.07.25

Le nouveau cimetière communal



Le nouveau cimetière communal paysagé est terminé. Situé près du nouveau château d'eau, il comprend un abri de cérémonie, un espace cinéraire et un carré musulman. Soucieuse des préoccupations environnementales, la commune a souhaité créer un cimetière qui s'intègre au mieux dans l'espace rural. Ainsi l'aménagement de l'espace privilégiant les espaces verts et les plantations variées permet au cimetière de se fondre dans son environnement. De plus les végétaux à fleurs et la haie champêtre composée d'arbustes à fruits lui confèrent un rôle écologique.

Ce cimetière répond également à l'évolution des modes d'inhumation puisqu'il intègre un jardin du souvenir et des cavurnes.

Fatiha Sobierajewicz



Collège

ECHECS 3^{ème} tournoi Open du Collège

Le club d'échecs du collège a organisé, avant de terminer l'année scolaire, son 3^{ème} Tournoi Open semi rapide, le mercredi 8 juin. Affilié à la Fédération Française des Echecs, le jeune club a participé à de nombreuses compétitions depuis sa création en 2005. Leur animateur, Eric Garinot, aime voir les jeunes partager leur temps avec les plus grands pour venir jouer dans la salle du club et rencontrer d'autres collèges lors de compétitions scolaires.

Se serrant les mains avant chaque partie, les élèves se sont appliqués pour pouvoir prononcer la formule magique que chaque joueur espère : « Echec et Mat ».

Florian Garcia, adjoint de Monsieur le Maire, et Monsieur Delmotte, Principal du Collège, ont récompensé les jeunes champions après les avoir félicités, et ont remercié leur professeur qui leur transmet un peu de sa passion pour les aider à acquérir plus de réflexion face à un problème posé. Véritable sport de l'esprit où la concentration et la créativité sont nécessaires, le jeu d'échecs développe encore de nos jours de nombreuses qualités en 2011 !

A l'issue du tournoi ou encore le lendemain, l'ensemble du personnel et le foyer socio-éducatif du collège, ainsi que les familles et leurs camarades ont congratulé chaleureusement tous les participants. Félicitations à nos jeunes !

PALMARÈS :

COUPE DE LA MAIRIE

- 1^{er} Arnaud REOLON (Collège Flora Tristan, Lherm)
- 2^{ème} Pierre-Louis GARINOT (CM1, école Henri Chanfreau, Carbonne)
- 3^{ème} Geoffroy THOUMYRE (Collège Flora Tristan, Lherm)
- 4^{ème} Valentin GARINEAU (Collège André Abbal, Carbonne)
- 5^{ème} Noël TAILLARDAT (Collège Flora Tristan, Lherm)
- 6^{ème} Thomas BOISSONNEAU (Collège Flora Tristan, Lherm)
- 7^{ème} Clément ATTIE (Collège Flora Tristan, Lherm)
- 8^{ème} Julien MARECHAL (Collège Flora Tristan, Lherm)

Ecole primaire

100 % de réussite aux permis piétons



AS VTT

Un bilan sportif des plus brillant



Après s'être distingués pendant le challenge hivernal de VTT, rappel de tous les podiums :

Minimes Filles 1° Fontorbes Audrey, 2° Blanc Laurine, 3° Pere Camille

Benjamins Garçons 1° Alves Damien

Minimes Garçons 1° Pedros Victor 2° Ros Alexis
3° Paccanelli Marc

Cadets Garçons 1° Panek Andy

Challenge Régularité 1° Association Sportive de Lherm

AU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL, nos jeunes vététistes ont continué leur belle saison en qualifiant deux équipes Collège garçons et une équipe filles pour le Championnat Académique de VTT au Mas d'Azil (Ariège).

L'équipe 1 (Paccanelli Marc, Panek Andy, Randé David, Pedros Victor) **Championne départementale**,

L'équipe 2 (Ros Alexis, Rodrigues Dorian, Dupuy Tobias, Bouccara Alon) a pris elle la troisième place et l'équipe filles a fini deuxième.

LES CHAMPIONNATS ACADÉMIQUE

L'équipe 1 : 1° égalité Championne d'Académie,

L'équipe 2 : 10° et l'équipe filles 2° égalité

L'équipe 1 s'est donc qualifiée pour le Championnat de France à Clermont l'Hérault (lac du Salagou)

Grâce aux aides et au soutien de la mairie de Lherm les Championnats de France de VTT se sont passés dans d'excellentes conditions pour nos quatre coureurs. Ils ont ainsi pu réaliser une très bonne performance, 8^{ème}/35 équipes présentes en collège garçons. Encore bravo à eux pour avoir porté haut les couleurs de Lherm et du collège.

Les gendarmes de Muret (Méline et Sébastien) ont remis dans la bonne humeur et pour la plus grande joie des enfants de CE2, les premiers permis piétons de l'école de Lherm. Mesdames MERCADIER, FONDECAVE et Monsieur JOFFIN ont accepté de participer à ce projet afin de sensibiliser les enfants à la circulation routière. L'expérience sera certainement reconduite l'année prochaine. La municipalité a été heureuse d'organiser un goûter pour clôturer l'événement.

Vie Associative

Afin d'être un partenaire encore plus actif dans le vaste tissu associatif de la commune, la municipalité a mis en place un nouveau service pour les associations.

Dans ce cadre, Monsieur VIXAC a été chargé d'une mission d'aide à la coordination, au développement, à la mise en place et aux démarches administratives des projets portés par les bénévoles associatifs.

Nous espérons que ce service pourra répondre aux besoins des associations et nous invitons tous ceux qui souhaitent s'investir dans la vie associative de Lherm à le consulter et à le solliciter.



Une permanence est assurée par Monsieur VIXAC le mercredi de 10 heures à 12 heures, vous pouvez également prendre rendez-vous en téléphonant à la mairie ou communiquer par mail : michelvixac@orange.fr

Le Groupe Vocal Lhermois.



Pour le Groupe Vocal Lhermois, toujours aussi dynamique, cette 19^{ème} année est riche en manifestations diverses : concert à Rieumes le 17 avril, messe à Lherm, pour la cérémonie commémorative du 8 mai 1945, suivie de La Marseillaise au monument aux morts, messe à l'occasion de la fête de Labastidette, le dimanche 12 juin et cérémonie aux monuments aux morts, concert à Bousens le vendredi 17 juin en soirée. Ce début d'année continuera par une journée à Tignac dans l'Ariège, où notre Groupe Vocal participera à une messe à 11 heures à l'église, et un concert dans l'après midi.

Pour garder un esprit de convivialité au sein du groupe, de petits voyages sont organisés. Cette année une journée découverte dans le Tarn,

avec promenade en train, repas gastronomique, visites... un pique nique est également envisagé.

Après le grand succès remporté par les chorégies organisées en 2010, les dirigeants du GVL s'occupent activement à la préparation des chorégies 2011, qui se dérouleront en l'église de Lherm, le dimanche 20 novembre, à 15 heures. Les bénéfices de cette manifestation iront au Téléthon. Le traditionnel loto aura lieu le dimanche 4 décembre à la salle des fêtes, à 15 heures.

CONTACT

Le Groupe Vocal Lhermois fait appel à toutes les «voix» désireuses de se joindre à lui et peuvent prendre contact auprès de la secrétaire au ☎05.61.56.07.65, ou assister à une répétition, le lundi et le jeudi de 20h30 à 22h30, à l'église de Lherm.

La Graine qui pousse



Cette association propose, dans un premier temps, des ateliers de signes pour bébés (ateliers signes2mains) et des locations de jeux de société, jeux coopératifs, jeux de motricité à 1€ pour les familles essentiellement pour les enfants de 2 à 6 ans.

Le site de l'association permettra aux familles de pouvoir accéder à tout ce qui concerne le développement de l'enfant sur la communauté des communes et région toulousaine (associations parentales, alimentation avec les AMAP du secteur, commerces, spectacles, conférences, événements,...).

Enfin, l'association se veut porteuse de l'éducation non-violente et de la bienveillance envers l'enfant et fournira tout le soutien nécessaire aux familles motivées en ce sens.

Nathalie Laugier

1422, route de Rieumes

31370 Bérat

09 53 35 15 15 - 06 21 52 83 65

Maison des Jeunes et de la Culture

L'été arrive à grands pas. C'est l'un des temps forts de l'année pour la MJC Lherm Horizon Culturel.

En effet, durant 4 semaines en juillet et 2 semaines en août (la première et la dernière), entre 100 et 150 enfants vont participer aux activités de l'Accueil de Loisirs 3-12 ans et de l'action jeunes. Concernant cette dernière, la MJC donne la possibilité aux familles d'inscrire leur enfant à la journée avec le repas. Le programme mis en place, séjours, sorties, grands jeux...encadrés par une équipe d'animation dynamique et pleine d'idées, va permettre aux enfants et jeunes de partager des moments inoubliables et ainsi de se construire, de s'évader dans un environnement exceptionnel et convivial.

Cette année, en partenariat avec les MJC de Rieumes, Saint Lys, Monblanc et le Petit Café de Forgues, la MJC de Lherm Horizon Culturel a mis en place la 2^{ème} édition du Tremplin Musical Jeunes. Le principe est de donner la chance à de jeunes musiciens de se produire dans des conditions professionnelles. 16 groupes ont été retenus sur une quarantaine de candidatures et 4 concerts se sont tenus à Monblanc, Lherm, Saint-Lys et Forgues. La finale, qui regroupait les 4 meilleurs groupes, a eu lieu à Rieumes le 14 mai. Le groupe « Yo » est sorti vainqueur et aura la possibilité de faire une journée d'enregistrement en studio durant l'été 2011.

L'année 2011-2012 qui arrive est une année importante pour la MJC Lherm Horizon Culturel. En effet, l'action jeunes aura un nouvel espace, plus adapté et plus fonctionnel qu'il ne l'était jusqu'à maintenant. En septembre, l'accueil aura lieu à la maison des associations (actuellement en travaux), bâtiment situé en face de la pharmacie de Lherm. Les locaux de

la MJC vont également faire peau neuve. A partir d'octobre 2011, des travaux de rénovation vont être entrepris. Ces travaux nous permettront principalement d'offrir des conditions d'accueil plus agréables à nos adhérents et amélioreront considérablement nos conditions de travail. Ceux-ci n'auraient bien évidemment pas pu se faire sans la municipalité avec qui nous travaillons sur le projet depuis 2 ans et qui financera les chantiers. Merci aux élus pour leur soutien.

Enfin, de nouveaux clubs d'activités seront créés à la rentrée 2011, en plus de ceux déjà existants : œnologie, cirque, ateliers musicaux collectifs...



Nous espérons que ces nouvelles activités satisferont le plus grand nombre.

Les inscriptions pour la saison 2011/2012 démarreront le 5 septembre 2011.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. A la rentrée prochaine!

CONTACT

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur les activités de la MJC sur www.mjclherm.fr ou passer à la MJC du lundi au jeudi de 15h30 à 18h30 ☎ 05 61 56 02 32

INFOS ÉTÉ 2011

ENFANCE :

ouverture de l'Accueil de loisirs du 4 juillet au 5 août, réouverture du 29 août au 2 septembre
Thème « Le voyage dans le monde et dans l'espace »

TEMPS FORTS :

- randonnée en montagne
- croisière sur le canal
- visite de la ferme aux papillons
- ballade au lac de Bethmale...

Mais aussi des grands jeux, nuit sous tentes dans le parc de l'Accueil de Loisirs, balades à vélos, golf, piscine...



Séjours : 6-9 ans du 23 juillet au 29 juillet dans l'Aveyron (12) : séjour en roulotte

ACTION JEUNES :

- ouverture du 4 juillet au 5 août, réouverture du 29 août au 2 septembre.

Séjour : 10-15 ans du 18 juillet au 22 juillet à la Sierra de Guara (Espagne) : canyoning, baignade...

Chantiers sur la signalétique des sentiers de randonnées de la Communauté de Communes du Savès tous les matins du mois de juillet
Soirées à thème, sortie à la journée et à la ½ journée....

Ça roule toujours au Guidon Lhermois !

La saison 2011 est bien remplie au Guidon Lhermois qui propose cette année 2 sorties en Midi-Pyrénées et un séjour de 3 jours en Espagne. Le 15 mai, le club a organisé sa traditionnelle randonnée qui a regroupé 570 cyclistes se lançant sur les 3 parcours fléchés et agrémentés de ravitaillements. Tous les dimanches matin les 35 adhérents se retrouvent pour pédaler ensemble sur les routes de la région ou pour participer aux randonnées organisées par les villages voisins; trois groupes avec des allures différentes sont formés afin que chacun prenne plaisir et à son allure.

CONTACT

Si vous souhaitez rouler avec le Guidon Lhermois.

Eliane Vigneau ☎ 05.61.56.31.57

Didier Savagnac ☎ 06.68.45.64.09



Les échos de l'ASL.L.M - LHERM - LAVERNOSE - MAUZAC



A deux matchs de la fin de saison, faisons le point de nos diverses équipes engagées dans les championnats Régionaux et District.

Honneur à l'équipe Fannion qui opère en promotion d'honneur ligue, à ce jour elle est 5^{ème} avec 49 points. Le maintien dans cette

catégorie est assuré et le podium est en point de mire.

Pour une saison de transition, les Poulains de F. GARCIA et Ph. TESSEYRE réussissent un bon parcours.

L'équipe II, managée par C. LECHENETIER et P. CARRERE joue les premiers rôles dans une poule très élevée, 3^{ème} avec 63 points, à deux points du premier et un du second, elle peut espérer une montée en 1^{ère} division District, à condition de réaliser un carton plein.

L'équipe III managée par T. CUBERO et D. GOUA est 5^{ème} actuellement à trois points de la 3^{ème} place signe de montée en 2^{ème} division de District, elle doit recevoir deux fois avant la clôture de la saison, sans les problèmes de début de saison elle aurait pu convoiter la première place.

On peut écrire que la section Seniors en plein renouveau réalise une bonne saison.

Chez les jeunes et les très jeunes sous la houlette de M. SELVA, Président de l'école de foot.

La déception a été le retrait de l'équipe U 19-020 en début de saison suite à des départs inattendus et des arrivées non réalisées pour cause de concurrence entre clubs voisins.

► **Les U 16 / U 17** sous les ordres de M. ROTT et M. VIER ont accompli une excellente première phase. La deuxième a été plus délicate. Bon parcours en Coupe du Midi.

► **Le U 14 / U 15** réalisent une saison exceptionnelle : 1^{ère} lors de la première phase et 1^{ère} en deuxième phase, actuellement invaincues. Bravo aux poulains de P. ALFONSO et J. THIBAL qui vont accéder en excellence District.

► **Les U 12 / U 13** avec la baguette T. DESMETTRES et Patricia RIVES ont participé à tous les plateaux organisés par les instances départementales, avec d'excellents résultats dans ces deux phases.

► **Les U 10 / U 11** l'apprentissage du football sous la Direction de M. SELVA et P. FADDI commence à porter ses fruits, participation à tous les plateaux mis en place, les progrès sont évidents.

► **Les U 8 - 9 - 10** ces très jeunes pousses à la découverte du football ont pour mentors B. BEZARD, D. POLA et N. CUBERO de réels progrès sont constatés sous leur houlette.

Comme vous pouvez le constater l'ASL.L.M pour sa première saison laisse entrevoir un avenir plein d'espoir, un grand merci aux Présidents J. PUJOL et J.-L. RIEUX au Comité de Direction, aux Educateurs et aux parents qui apportent leur aide au Club.

SI VOUS DÉSIREZ PRATIQUER LE FOOTBALL, CONTACTS

Pujol Josianne ☎ 06.08.97.16.15

Rieux Jean Louis ☎ 06.89.24.18.24

Selva Marc ☎ 06.63.84.14.21

TENNIS



Comme chaque année, le tennis a organisé son tournoi adulte, dames et messieurs du 25 Avril au 14 Mai.

Nous avons accueilli 100 joueurs, et 39 clubs étaient représentés. Sur les installations pendant ces 3 semaines se sont déroulés 120 matchs.

Les membres du bureau remercient tous les joueuses et joueurs d'avoir participé à ce tournoi, et vous donnent rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



CONTACT
Patricia Combe ☎ 06 37 87 94 33

LES VAINQUEURS 2011 SONT :

- Vainqueur Dames

Martinez Helene (Labarthe-sur-Lèze)

Finaliste Cormier Sarah (Stade Toulousain)

- Vainqueur +35 ans

HENNEQUIN Patricia (Lavernose-Lacasse)

Finaliste LARRIBEAU Laurence (Lavernose-Lacasse)

- Vainqueur +45 ans

SENTBAC Swetty (Aseat)

Finaliste SZYNCZEWSKI Pascaline (Muret)

- Vainqueur Messieurs

Mr PERRIER (St Jean D'illac)

Finaliste TAUPIN Cyril (Pins-Justaret)

- Vainqueur + 35 ans

CAZZOLA Eric (Plaisance du Touch)

Finaliste Boy Guillaume (Tuc)

- Vainqueur +45 ans

FERNANDEZ Thierry (Muret)

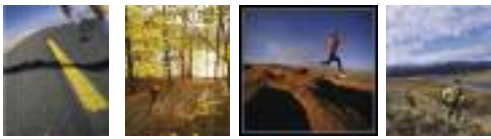
Finaliste BIROT Jean Denis (Frouzins)

- Vainqueur + 55 ans

DULON Gilles (Asptt)

Finaliste SACAREAU Henry (Colomiers)

La Foulée Lhermoise



La Foulée Lhermoise vient de fêter sa première bougie. Ce fut une année de découverte et d'approche. Elle a pu organiser une course à pied de 10km autour de Lherm pour le Téléthon 2010 en rassemblant environ 50 participants tous prêts à en découdre et à relever le défi.

A l'arrivée, nous pouvions lire sur les visages une joie intense confortée par ses supporters et ses bénévoles si courageux et généreux. Alors à vos tennis ! Le rendez-vous est pris pour 2011. Mais la Foulée Lhermoise s'est aussi exportée dans diverses courses de la région, trail, bitume, grandes et petites distances. Voilà ce que propose la Foulée Lhermoise. C'est aussi le plaisir de se retrouver pour courir et vivre ensemble de belles aventures humaines et sportives.

CONTACT

Hocine Tlemçani

lafouleelhermoise@hotmail.fr

☎ 05 61 56 98 36 - 06 80 34 53 82



Rugby

Le championnat 2010-2011 se termine et les dirigeants du SAINT CLAR LHERM OLYMPIQUE RUGBY sont au travail depuis longtemps pour préparer la saison à venir : deux nouveaux entraîneurs ont été nommés, des nouveaux joueurs nous ont donné leur accord pour venir nous rejoindre, et le bureau également doit s'étoffer avec de nouvelles personnes. Tout ceci, ajouté aux nouvelles installations en cours de construction sur le stade de Saint Clar, nous permet d'envisager un avenir meilleur.

Forts de ces locaux (vestiaires, club house) qui verront le jour prochainement et qui nous permettront d'accueillir dignement nos joueurs ainsi que les équipes adverses, les dirigeants du SCLO vont tenter de relancer l'école de rugby pour vos enfants. Nous allons effectuer une démarche sur les deux villages (Lherm et Saint Clar de Rivière) pour étudier la faisabilité de la chose.

Dès à présent, nous invitons toutes les personnes désireuses de nous rejoindre, dirigeants ou joueurs pour équipe seniors, ou souhaitant amener leurs enfants ou s'occuper de l'école de rugby, à nous contacter.

CONTACT

Laurent DECOMPE, Président ☎ 06 22 98 72 53

Luis SANCHEZ, Secrétaire ☎ 06 74 30 79 43

Comité des Fêtes



► Le Carnaval

Le Comité des Fêtes, par le beau soleil du 19 mars a été comblé par la participation du public et des autres associations dont les chars ont animé le cortège. La bandas les « Tambours frouzimois » ainsi que « Sidney Martins » et ses danseurs brésiliens ont rallié tous les suffrages. Grâce à vous cette journée fut mémorable.

Nous remercions la municipalité qui a offert la coupe du plus beau char. Celle-ci a été décernée à la MJC.

Ont participé : la crèche « Canaille Plus », la maison de retraite « La Chêneraie », la MJC et le Conseil Municipal des Jeunes « Les p'tits démocrates », soit six chars avec le nôtre.

► Les 24 heures +

Cette nouvelle manifestation accueillera un vide grenier, un marché artisanal et de tradition, et de multiples animations.

Elle se déroulera du **samedi 16 juillet 14 heures au dimanche 17 juillet** jusqu'à 18 heures.

Nous espérons que cette dernière restera la signature de votre commune et attirera en masse le public.

Merci à l'office de tourisme du Savès, qui nous prête ses services.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS 06.12.20.74.52.

► 1^{ère} édition le festival Jeux et Jouets

samedi 17 et dimanche 18 septembre, sur le thème de l'Occitanie.

Venez-vous divertir en famille.

Pour la pérennité de cette manifestation nous appelons toutes les bonnes volontés à nous rejoindre.

Nous vous souhaitons une bonne saison estivale.

Le Comité des Fêtes

COMMISSION CULTURELLE

► Histoire du « Lhermois »:

Le travail avance dans la perspective d'un livre, d'une exposition et d'un spectacle aux environs du 20 septembre 2012 sur l'histoire de Lherm et de sa région. Des concours se tissent intra et extramuros dans la complémentarité et les apports réciproques. Nous ne sommes pas seuls à penser à l'histoire de notre commune. Nos voisins pensent aussi à l'histoire de la leur.

► Le calvaire de la Place de l'Eglise

La vocation de la commission s'élargit au patrimoine local. Lors de la restauration des calvaires, celui de la Place de l'Eglise semblait avoir été oublié. Renseignements pris auprès de Monsieur le Maire, l'architecte des Bâtiments de France devait l'étudier et revenir. Il n'en a rien été. Monsieur le Maire souhaite relancer cette affaire dans le cadre du réaménagement du centre du village. Une démarche officielle a été décidée. Pour un moindre coût l'équipe municipale pourrait être sollicitée pour la peinture de la croix.

► Le nouveau bâtiment du Centre Médical

Certains s'étonnent de voir cette implantation dans le périmètre de protection de l'église classée. L'architecte des Bâtiments de France est intervenu et il faut attendre la fin des travaux pour constater son aspect définitif. La référence de la peinture marron du transformateur a été imposée par ce service.

► Journées du patrimoine les 17 et 18 septembre

Brigitte BONNEMAISON restauratrice d'art, animera cette année la visite de l'Eglise avec Jean-Paul CERZO et Bernard LOUBINOX. Elle exposera ses œuvres dans l'église et travaillera sous les yeux du public tout en commentant son travail. Les personnes ayant des objets à restaurer, tableaux, meubles, etc ... sont invitées à les lui montrer, en photos si c'est encombrant ou à lui apporter dans le cas contraire. Si la restauration de l'église vous tient à cœur, vous pourrez lui demander de vous détailler le projet qu'elle a présenté fin 2010 à la municipalité. Le commentaire de la visite de l'église sera enrichi par l'histoire de Lherm.



CONTACT



06.10.10.27.52

Les Cheveux d'argent

► La restauration de l'intérieur de l'église

Le projet présenté fin 2010 n'a pu être retenu au budget municipal de cette année. L'urgence de certaines parties de l'ouvrage nous conduit à tronçonner le devis pour envisager une souscription publique afin que la population choisisse, sous les conseils d'experts, et dans la mesure des moyens réunis, les pièces à restaurer en priorité. Cette procédure s'inscrit dans le droit fil de l'histoire. N'oublions pas que les vitraux ont été offerts au XIX^{ème} siècle par certaines familles de Lherm. Une contribution si minime soit-elle de chacun pour une partie du projet choisie par chèque donateur, permettra de faire à plusieurs ce qu'une seule famille faisait auparavant. A chacun de choisir ce qu'il souhaite restaurer en priorité. La partie du projet, qui recueillera le plus de suffrages sera prioritaire. (Un bulletin de souscription sera à la disposition du public dans l'église.) Des réunions de concertation seront organisées dans l'église avec la restauratrice Brigitte BONNEMAISON.

► La devise de la République

La devise de la république a été restaurée dans les collèges du département sur une suggestion lhermoise formulée auprès du Président du Conseil Général au musée de la Résistance et de la Déportation par une lettre remise en mains propres sur sa demande. Elle sera prochainement sur le fronton de la mairie, dans la cour, face à la bibliothèque municipale à la vue de tous et notamment des enfants, futurs citoyens.



L'amicale du 3^{ème} Âge, toujours prête pour une escapade, s'est dirigée du 18 au 23 avril vers la Côte d'Azur.

- Départ de bon matin vers Menton, installation au EL PARADISO au bord du port Gavarnan, face à la mer.
- A San Rémo, ville des fleurs, nous avons flâné en ville et parmi les étals d'un important marché.
- L'après midi, balade dans St Paul de Vence, vieille ville qui étire ses maisons au dessus des collines qui dominent les falaises abruptes du massif de Baous.



- Les Gorges du Cians et de Daluis, taillées dans de magnifiques roches rouges, nous ont permis d'admirer un paysage grandiose, à couper le souffle, certains participants ne sont pas près d'oublier ce circuit très pittoresque.
- Nice joyau de la Côte, nichée entre les collines et l'incomparable Baie des Anges, Monaco avec son palais princier juché sur son célèbre rocher, Monte-Carlo, Menton cité des agrumes, Cannes, sa croisette, ses palais.
- Les explications et anecdotes relatées par Nicole notre charmante guide, nous ont permis de mieux connaître ce charmant pays.

Les voyages sont ouverts à tous, l'ambiance est cordiale et amicale.



CONTACT

A. SCHMITT 05.34.48.07.62
S. DUPUY 05.61.56.06.36

Prochaines sorties

le 8 septembre
au Parc Australien et Carcassonne
du 3 au 6 octobre
La Camargue



CONTACT

Comité des Fêtes de Lherm
Commission culturelle
Bernard LOUBINOX
☎ 05.61.56.00.30 ou 06.30.56.13.49
loubinouxbernard@gmail.com

ALAC Association Lhermoise d'Anciens Combattants

Journée de Commémoration du 8 mai 1945

La journée de commémoration de l'Armistice du 8 Mai 1945 a débuté par un office en l'Eglise Saint-André de Lherm, célébré par le Père Roger Adrieu, ancien combattant de la Guerre d'Algérie. Le Groupe Vocal Lhermois a prêté son concours et interprété tous les chants avec beaucoup de cœur et de talent.

Le cortège regroupant les autorités, les anciens combattants et les nombreux villageois présents, s'est dirigé, derrière le drapeau de l'ALAC et la Banda, vers le Monument aux Morts pour l'hommage aux disparus, le dépôt de bouquets et de gerbe et l'hymne national chanté par le Groupe Vocal Lhermois auquel s'est joint, spontanément la voix des participants.

Remerciements à tous les acteurs et participants.



CONTACT

Mr LANGER : 05 62 23 36 86

Le courrier peut être déposé dans la boîte à lettres de l'ALAC au secrétariat de la Mairie.



PROGRAMME DES ACTIVITES DU 2^{ème} SEMESTRE 2011

25 septembre 2011

Journée des Harkis, cérémonie de commémoration

11 novembre 2011 - Journée du Souvenir

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918

5 décembre 2011 – Journée nationale d'hommage aux «morts pour la France» pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie
Cérémonie commémorative au Monument aux Morts

LES FEMMES DANS LES ARMÉES

- ➔ Dans l'Antiquité, il y a eu les amazones, puis ce fût Jeanne d'Arc, les femmes soldats qui se travestissaient en homme sous Napoléon, les infirmières de la Grande Guerre, les Rochambelles de la 2^e D.B. et les réseaux féminins de la Résistance...
- ➔ De tous temps, les femmes ont joué un rôle important, quelquefois méconnu, au sein ou à côté des forces armées.
- ➔ Il aura fallu attendre 1938 et la loi Paul Boncour autorisant l'engagement des femmes dans l'armée pour que leur présence soit officialisée.
- ➔ **Loi du 13 juillet 1972** : principe d'égalité supprimant les distinctions statutaires (mêmes droits, mêmes devoirs)
- ➔ **1976 - Armée de l'Air** : ouverture de l'Ecole de l'Air aux femmes, puis **1995** accès à la fonction de pilote de chasse – **2009** première femme Commandant de la Patrouille de France – première femme médecin général pilote en 1976 (Valérie André)
- ➔ **1983 - Terre** : première section présentant des saint-cyriennes – **2009** première femme colonel commandant un régiment de l'armée de Terre
- ➔ **1989 - Gendarmerie** : première femme Officier affectée dans une unité mobile – **2006** première femme colonel
- ➔ **1992 - Marine** : première femme pilote d'hélicoptère – **2001** première fusilier marin commando – **2004** première pilote de chasse dans l'aéronavale
- ➔ **1997 - loi sur la professionnalisation** des armées permet le renouvellement de la population militaire et le recrutement de nombreuses femmes
- ➔ **1998** – suppression des quotas limitant l'accès à certains postes
- ➔ Les femmes aujourd'hui représentent presque **14 % de la population militaire** et ont accès à des fonctions opérationnelles à tous les niveaux de la hiérarchie.

Villières : un château disparu

A l'époque médiévale le territoire de LHERM comptait 5 châteaux : le CASTRUM (Château fortifié disparu au 17^e siècle il était situé sur l'actuelle esplanade), la Sereuille, Mona, Villières, Jottes. Seuls Jottes et la Sereuille subsistent à ce jour. La consultation d'archives et revues permettent de retracer en partie l'existence de ces patrimoines disparus. En ce qui concerne le château de Villières, les premières traces écrites retrouvées relatent un acte de vente du domaine au seigneur Jean de Bonnefoy en 1570.

La description du domaine fournie par l'acte situé dans la vallée du Touch mentionne une superficie de 300 cétére (180 à 200 ha) en plus du château, de ses terres et dépendances : vignes, bois, moulin à vent, pigeonnier, vivier, étables et prairies. Il comprend aussi 2 métairies Croste et Bordeneuve. Jean de Bonnefoy cumulait plusieurs titres : seigneur de Montauriol et Baron de Villières. Le domaine reste la propriété de différents seigneurs : Bonnefoy, Mouillet, Lacaze et devint bien national en 1794. Si nous ne savons pas grand chose sur le train de vie de ces seigneurs, par contre la consultation d'inventaires établis lors de successions ou de legs nous permettent de comprendre le « confort » qu'ils avaient dans leur château de campagne. Dans le château se trouvaient aussi bon nombre de livres sur la religion, la littérature, la philosophie, la politique et la géographie.

Figure aussi un sceau de la municipalité de LHERM de 1775. Une carte Cassimi (XVII^e siècle). Situé à côté du château, le moulin à vent au bout d'une longue allée.

Le cadastre Napoléonien de 1813 donne un schéma simplifié du domaine : château à 4 tours, fermes, écuries, dépendances et le vivier.

Un inventaire de la vaisselle vinaire de l'époque note un bon nombre de comportes (petites cuves en bois servant à la récolte et transport des raisins) et des barriques, preuves de

l'importance du vignoble. A ce sujet, fut découvert dans un dossier un feuillet qui donne une recette sur le traitement du vin.



En 1800 le domaine est vendu en adjudication, il devint la propriété des familles DURAND et JANY de St Clar jusqu'en 1893 et du Crédit Foncier de France jusqu'en 1903 puis il appartient à la famille Bonnemaïson jusqu'en 1924, se succèdent ensuite plusieurs propriétaires italiens. Il est habité jusqu'en 1972, date à laquelle il est vendu aux Scouts de France.

Certains travaux de restauration sont entrepris mais vite abandonnés car trop coûteux pour la mise aux normes. La partie intérieure (escaliers, plafonds, planchers) présentait un danger pour les enfants. Il fut complètement démoli en 1981.

Il ne reste du château que les caves souterraines sur laquelle est coulée une dalle de béton qui supporte un bâtiment de dépendance des Scouts.

Dans l'ancien parc reste un très intéressant socle de calvaire en brique rouge ouvragée. Il reste aussi une belle margelle de puits et le vivier situé à droite au bas de l'allée et mentionné sur la carte Napoléonienne.

Le domaine viticole a disparu, les terres restent exploitées par les fermes. Une partie des dépendances attenant au château est propriété aménagée par les Scouts – l'autre partie transformée en habitation est propriété privée.

Les dépendances situées en retrait à gauche du plan Napoléonien sont aujourd'hui aménagées en maison d'habitation – ferme et gîte rural.

André BERGES

Inventaire de garde robe du seigneur Silvestre de LACAZE vers 1770 (7 paires de culottes de toile en couil et velours, une veste en laine tricotée avec un petit galon, un habit de draps gris avec sa veste, un habit pour l'été en fil de coton, une redingote en draps gris, un demi castor, un gilet, 23 chemises en Rouan pour le jour, 23 chemises pour la nuit en toile de lin, 12 paires de bas de fil, 6 paires de bas de sol, 18 mouchoirs pour le nez)

Inventaire de chambre : une commode à 2 battants et un tiroir avec 2 serrures et clefs, une duchesse son matelas et traversin, 7 chaises garnies de paille, 2 lits jumeaux et leur couette traversin matelas et paillasses, un buffet à 3 ouvrants, une chaise servant de petit fauteuil, un écritoire de cabinet, 2 chenets à la cheminée avec paille à feu et pincettes, tapisserie tendue au mur, un trumeau à cadre doré au-dessus de la cheminée



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JUILLET

- Dimanche 3** Repas campagnard | Cheveux d'Argent
Samedi 16 Les 24 heures | Comité des Fêtes
Dimanche 17 Les 24 heures | Comité des Fêtes
Lundi 25 Concours de Pétanque, Challenge de la ville | Joyeuse Pétanque Lhermoise

AOÛT

- Mardi 16** Concours de Pétanque
 Joyeuse Pétanque Lhermoise

SEPTEMBRE

- Samedi 10** Forum des associations | Mairie
Dimanche 11 Vide Grenier | SCLO
Samedi 17 Festival des Jeux et Jouets
& dimanche 18 Comité des Fêtes
 Journée du Patrimoine
Dimanche 18 Stage de Tai Chi
Dimanche 25 Cérémonie de commémoration aux Harkis | Mairie

OCTOBRE

- Samedi 8** Paëlla | Euro Lherm Jumelage
Dimanche 23 Vide grenier | Foot

NOVEMBRE

- Samedi 5 & dimanche 6** Foire à la puériculture | Les Fripouilles
Vendredi 11 Cérémonie Armistice du 11 novembre 1918 | ALAC
Samedi 12 Assemblée Générale
 Euro Lherm Jumelage
Samedi 19 & dimanche 20 Stage de Tai Chi
Dimanche 20 Concert à l'église
 Groupe Vocal Lhermois
Dimanche 27 Loto | Cheveux d'Argent

DÉCEMBRE

- Vendredi 2** Téléthon
Samedi 3 Téléthon
Dimanche 4 Téléthon
Samedi 3 Paëlla | Euro Lherm Jumelage
Dimanche 4 Loto | Groupe Vocal Lhermois
Lundi 5 Cérémonie des Anciens d'Algérie
Dimanche 11 Repas de fin d'année | Cheveux d'Argent
 Arbre de Noël | Judo
Samedi 17 Repas de fin d'année | Ainsi Danse

TRANSPORT À LA DEMANDE VERS LE MARCHÉ DE RIEUMES LE JEUDI MATIN

La Communauté de Communes du Savès assure, grâce à des prestataires privés, le service « **Transport à la Demande** » qui fonctionne de la manière suivante : sur simple appel téléphonique, un taxi ou un car vient vous chercher à domicile pour vous rendre tous les jeudis au marché de Rieumes et vous reconduire à votre domicile. **Le coût du trajet est de 2 €, aller/retour.** Pour bénéficier de ce service, appelez au plus tard la veille avant 17 heures le transporteur. Circuit n° 4 : Cambernard – Lherm – Rieumes - Voyages Duclos au 05.62.07.08.01

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

BOIS

Semaine 36 (à partir du lundi 5 au 9 septembre)
 Semaine 44 (à partir du lundi 2 au 4 novembre)

FERRAILLE

Semaine 37 (à partir du lundi 12 au 16 septembre)
 Semaine 45 (à partir du lundi 7 au 10 novembre)

TOUT VENANT

Semaine 38 (à partir du lundi 19 au 23 septembre)
 Semaine 46 (à partir du lundi 14 au 18 novembre)

ÉLECTROMÉNAGER

Semaine 39 (à partir du lundi 26 au 30 septembre)
 Semaine 47 (à partir du lundi 21 au 25 novembre)

Consulter le calendrier déposé dans les boîtes aux lettres en septembre ou consulter le site www.mairie-lherm.fr, rubrique "Environnement et cadre de vie".

Écho de Lherm

Bulletin municipal de la Mairie de Lherm
2, avenue de Gascogne – 31600 LHERM
Tél : 05.61.56.07.25 - Fax : 05.61.56.11.82

Email : accueil@mairie-lherm.fr

site internet : www.mairie-lherm.fr

Directeur de la publication : Jean Ayçaguer
 Responsable de la rédaction : Florian Garcia
 Membres de la commission communication extra-municipale "atelier Echo de Lherm" : A. Bergès, S. Cléret, S. De Oliveira, J. Despéron, F. Garcia, B. Guéry, V. Guéry, A. Guy, J.-B. Loubinoux, S. Marchadour, J.P. Michel, P. Miranda, N. Munch, P.Pujol, M.-P. Rodriguez.
 Conception et mise en page : Pag'en Scène
stephanie.marchadour@pagenscene.fr
 Imprimerie Cazaux à Muret.